



# DÉSHERB'NAT®

BIO-CONTRÔLE

LE DESHERBAGE PAR L'ACTION NATURELLE DU SOLEIL



## LES AVANTAGES

- Action rapide et flexibilité.
- Efficace sur graminées et dicotylédones (jeunes ou développées)
- Concentration élevée en principe actif (100% d'origine végétale)
- Sans action résiduelle.



## LES UTILISATIONS

- ❖ Herbicide foliaire biocontrôle à base d'acide caprylique efficace sur tous types d'adventices graminées et dicotylédones, jeunes et développées à destination des zones cultivées et des zones non cultivées.



## MODE D'EMPLOI

- ✓ Action de post levée



● Possible

● Non autorisée (2 applications par an maximum entre le 1<sup>er</sup> Mars et le 31 Août)



## INFORMATIONS TECHNIQUES

USAGES HOMOLOGUE	Doses homologuées
Désherbage allées PJT, cimetières, voies de communication	80 l/ha
Désherbage total des sites industriels, autres infrastructures et voies ferrées	80 l/ha
Désherbage zones non cultivées	80 l/ha
Arbres et arbustes d'ornements, désherbage pépinières et plantations pleine terre	80 l/ha
Cultures florales et plantes verte désherbage	80 l/ha
Rosiers, désherbage plein terre	80 l/ha
Désherbage avant mise en culture	80 l/ha
Destruction des mousses	53 l/ha

- AMM : 2180369
- **Formulation** : émulsion de type aqueux (EW)
- **Composition** : 564 g/l (60% m/m) d'acide caprylique
- **Conditions de températures d'utilisation**

### Fabrication 100 % naturelle, sans surfactant de synthèse

Sensibilité accrue aux températures < 15 °C

Conserver les bidons de **DESHERB'NAT®** à température > 15 °C avant son utilisation

Utiliser **DESHERB'NAT®** lorsque les conditions climatiques sont favorables et que les températures sont supérieures à 15 °C.

Ne pas utiliser d'eau froide < 15 °C lors de l'incorporation du produit dans le pulvérisateur.

**Si malgré vos précautions le produit a figé dans le pulvérisateur :**

Ajouter un volume d'eau chaude afin de remonter la T° globale de la bouillie. Bien mélanger pour remettre le produit en solution.

**Traitement possible, aucune altération du produit !**

**Produit à usage professionnel**

**Utilisez les produits phytopharmaceutiques avec précaution, avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit**



**ADIVALOR®**

### EMBALLAGES VIDES

Réemploi interdit. Bien vider le bidon, le rincer 3 fois à l'eau claire et mettre l'eau de rinçage dans la cuve de traitement. Éliminer les emballages vides via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR ou un autre service de collecte spécifique. Se renseigner auprès de Nufarm pour connaître la société la plus proche de chez vous qui participe à cette collecte. Respecter la réglementation locale.



PRODUIT À DILUER

La société **LANGUEDOC CHIMIE** dispose d'un agrément d'entreprise exerçant une activité de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément phytopharmaceutique N°LR 00209

Éliminer les déchets selon la réglementation en vigueur en privilégiant la valorisation ou le recyclage.

NOTA :

Cette documentation est le résultat de nos connaissances et de nos expériences du produit. Elle est donnée à titre indicatif, mais n'engage pas notre responsabilité quant à son application dans chaque cas particulier.

La Fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande.

Le 11 072023



**LANGUEDOC CHIMIE**

ZI la Coupe -CS 90518 - 11100 NARBONNE / Tél 04 68 41 70 70

[www.languedoc-chimie.com](http://www.languedoc-chimie.com)

